

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 17 avril 2026
Portant délégation de signature à M. Cyril BRUNIE, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement à Limoges Métropole.
N° 28146

ARRÊTÉ


ARTICLE 1er - Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 220-9 du Code général des collectivités territoriales à M. Cyril BRUNIE, Directeur de la transition énergétique et du climat, au sein du Pôle proximité et environnement, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de la transition énergétique et du climat.
- Tout bon de commande, à compter sous le sigle HEDICE, toutes conditions générales d'achat et tout acte de contrat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre relative à D 100 à 47 de la Direction de la transition énergétique et du climat.
- Documents mensuels et trimestriels relatifs dans le cadre des marchés publics de la Direction de la transition énergétique et du climat.
- Affectations de contrats, les attributions de forme, évaluation des prestations tarifaires de capacité, affectation de réseaux d'un prestataire relevant de la direction de la transition énergétique et du climat.
- Tout nouvel abonnement de contrat d'électricité.
- Tout nouvel abonnement de contrat de gaz.
- Toute demande de branchement provisoire d'un site (gaz et électricité).
- Toute demande de rattachement d'un site (gaz et électricité).
- Toute demande de modification de puissance d'un site (gaz et électricité).
- Tout document lié à la demande de remplacement partiel de la TCR (Taux incitatif sur la consommation finale d'électricité).
- Tout document lié à la demande de remplacement partiel de la TCR (Taux incitatif sur la consommation sur les produits énergétiques).
- Tout document lié à la demande de Certificats d'économies d'énergie ou au dépôt sur la plateforme EMIH.
- Demande de réintégration à l'obligation de raccordement au réseau de chaleur.
- Toute demande liée à un nouvel abonnement ou une modification d'un contrat d'eau.
- Et, plus généralement, tous documents dans le cadre de missions de service de compétence de la Direction de la transition énergétique et du climat.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Cyril BRUNIE, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28146.pdf
(.pdf, 160,7 Ko)

 TÉLÉCHARGER